

Soirée-Débat

« L'engagement citoyen est-il vraiment en crise ? »

À l'invitation du Collectif « Saint-Lô-Citoyens »

Saint-Lô, 14 octobre 2015

Intro

- L'engagement citoyen est-il vraiment en crise ? Sous l'angle sociologique, on cherchera pour répondre à cette question une manière de mesurer l'engagement citoyen. On consultera les nombreux travaux de sciences sociales produits sur le sujet. D'un point de vue philosophique, on portera d'abord son attention aux définitions des termes. En effet, avant toute chose, il faudrait s'entendre sur un certain nombre de définitions, à commencer par celle de l'expression « engagement citoyen ». C'est là ce que je vais modestement m'atteler à faire. Je laisserai ensuite à Philippe le soin de resserrer le débat autour d'éléments plus concrets.
- L'expression « engagement citoyen » semble de prime abord désigner un exercice de la citoyenneté excédant ce qu'on pourrait appeler une citoyenneté basique, un « engagement » que les devoirs élémentaires du citoyen ne semblent pas requérir. La définition usuelle de l'engagement, entendu en ce sens, tient dans le fait de « participer activement, par une option conforme à ses convictions profondes, à la vie de sa communauté politique »¹.
- Étymologiquement, il est intéressant de noter que le verbe « s'engager » renvoie à l'idée de « mettre en gage ». Au sens figuré qui nous occupe, il y aurait donc dans l'engagement citoyen quelque chose comme le fait de se lier soi-même au destin de sa communauté, d'être en quelques manières l'obligé de sa communauté,

¹ TLFi

donner de soi-même, de son temps, de son énergie, pour que la cohésion de sa communauté politique soit plus grande, pour que la vie collective y soit plus harmonieuse.

- Ainsi, peut-être – c'est du moins ce que laisse entendre la question qui nous intéresse ce soir – l'engagement citoyen connaîtrait un reflux. Parmi les raisons communément invoquées pour expliquer le phénomène : le manque de temps, le manque d'argent, l'individualisme, le culte du présent, le consumérisme... Bref, faire, au-delà du vote – ce minimum syndical du citoyen –, des efforts supplémentaires pour sa communauté politique n'irait plus du tout de soi.
- Pour tenter d'y voir philosophiquement plus clair, je développerai mon propos autour de la notion de citoyenneté, non pas en faisant un cours sur ses racines, son histoire, quoique le sujet m'intéresse beaucoup ! mais plutôt en m'attardant sur sa polysémie et ses rapports avec la notion de démocratie. À ce propos, si l'on peut s'interroger en toute bonne foi sur une éventuelle crise de l'engagement citoyen, il est évident que notre démocratie – et manifestement nombre de démocraties européennes – traversent comme une crise existentielle. J'entends notre démocratie dans ses principes égalitaires et solidaires. Un symptôme d'actualité : on vient tout juste de fêter les 70 ans de la Sécu², ça n'a pas fait grand bruit, non ?

Corps de l'intervention

- Première remarque, après cette brève introduction, sur la notion de citoyenneté : la société civile semble aujourd'hui incarner le lieu même des initiatives citoyennes. Ce qui est significatif en soi. Comme si les autres initiatives se targuant d'une dimension citoyenne sonnaient plus faux, moins authentiques, étaient marquées du sceau du soupçon. Et notamment quand elles émanent des pouvoirs publics. La crise de la démocratie est une crise de confiance des gouvernés envers leurs gouvernants, dit-on. Cela saute aux yeux en effet.

² Créée par les ordonnances du 4 octobre 1945.

- Comme le mot « démocratie », les mots « citoyen » et « citoyenneté » bénéficient d'une connotation extrêmement positive. Ils sont utilisés en France par la majorité des acteurs. Acteurs associatifs évidemment, acteurs politiques, institutionnels, économiques... Chacun à leur sauce bien sûr. « Citoyen » et « citoyenneté », voilà de véritables mots compte-double du marketing politique contemporain. D'un côté, ce sont les collectivités locales qui en appellent, à travers les nouveaux outils de la « démocratie participative » à l'exercice d'une « citoyenneté renouvelée » ; d'un autre, ce sont les partis politiques qui ne manque jamais de faire figurer ces deux mots en bonne place dans leur programme et qui, à chaque suffrage, enjoignent les électeurs à accomplir leur devoir « citoyen » ; d'un autre encore, ce sont les acteurs économiques qui se réclament d'une attitude « citoyenne » dans ce vaste mouvement de responsabilisation sociale des entreprises, soudain enclines à tous les gestes « citoyens » pour assurer au monde un « développement durable »... Devant tant de volontarisme, difficile de croire que l'engagement citoyen soit en crise, non ? Mais bien sûr, comme je le disais, cela sonne quelque peu faux ou du moins témoigne de conceptions de la citoyenneté qui rivalisent de mièvrerie.
- Derrière ce vocabulaire de la citoyenneté se cache une polysémie et des conceptions somme toute assez différentes les unes des autres qu'il s'agit de démêler.
- Pour se repérer dans cette diversité de conceptions, commençons par poser une définition classique de la citoyenneté et par rappeler la structure traditionnelle de notre pensée de la démocratie.
- Littéralement, et sans se perdre en circonvolutions historiques, les citoyens sont ceux qui disposent du « droit de cité », c'à-d celles et ceux qui jouissent de droits attachés à leur condition de sujets libres dans une communauté politique. La notion de citoyenneté est l'expression de cette condition.
- Pour ce qui est de la pensée de la démocratie, elle se déploie traditionnellement autour de deux positions radicalement opposées :

- d'une part, une conception minimale de la démocratie, que l'on peut dire « formelle »
 - d'une autre, une conception maximale de la démocratie, que l'on peut dire « substantielle »
- Selon les partisans de la conception minimale, « la démocratie est avant tout une méthode [destinée à] produire des décisions collectives sur la base du consensus le plus large possible, [afin que ces décisions requièrent] le minimum de violence pour être appliquées. (...). [Dans cette optique] le problème est moins celui du sujet politique (qui gouverne ?) que celui du mode de gouvernement (comment gouverner ?). »³
 - Selon les partisans de la conception maximale de la démocratie, « le problème principal (...) est moins celui du mode de gouvernement que celui du sujet qui gouverne »⁴. On insiste donc dans cette perspective sur la dimension dominante des démocraties existantes, qui n'assureraient en réalité aucune souveraineté au peuple, au vrai peuple⁵. Bien entendu, on peut se demander qui est le « vrai peuple » et douter notamment qu'il constitue un bloc monolithique. Comme si le

³ Notamment Hans Kelsen, Norberto Bobbio. Cf. Jean-Baptiste Le Bohec, « Catherine Colliot-Thélène : La démocratie sans "démos" », *www.actua-philosophia.com*, décembre 2013, p. 1 : « Selon eux, la démocratie est avant tout une méthode, comprenant un certain nombre de règles aptes à produire des décisions collectives, sur la base du consensus le plus large possible, et requérant le minimum de violence pour être appliquées. Elle est donc un moyen de résolution pacifique des conflits qui implique la participation du plus grand nombre. Leur problème est moins celui du sujet politique (qui gouverne ?) que celui du mode de gouvernement (comment gouverner ?). »

⁴ Notamment Jacques Rancière. Cf. Jean-Baptiste Le Bohec, « Catherine Colliot-Thélène : La démocratie sans "démos" », *www.actua-philosophia.com*, décembre 2013, p. 2 : « Le problème principal que posent ces penseurs est moins celui du mode de gouvernement que celui du sujet qui gouverne, ou plus exactement, du sujet qui vient bouleverser le mode ordinaire de gouvernement. »

⁵ Jean-Baptiste Le Bohec analyse : « Où est le peuple ? À cette question, les partisans des conceptions minimales et maximales répondent de façon totalement opposée. Le peuple, diront les premiers, apparaît au terme d'une procédure – le vote – initiée à l'intérieur de l'ordre constitutionnel. Il n'est rien de plus que la somme de tous les individus qui se sont rendus aux urnes. Le peuple, diront les seconds, émerge dans la contestation de cet ordre juridique, dans ses marges. Il est cette part de ceux qui sont en excès, de ceux qui n'y trouvent pas leur place, et qui pourtant, sur la base de la commune intelligence humaine, revendiquent leur appartenance à cette communauté, en exigeant qu'elle se transforme pour les accueillir, et non l'inverse. Peut-on sortir cette opposition ? Ne pouvons-nous pas, tout en conservant ce que ces conceptions ont de pertinent, offrir un dépassement aux limites qu'elles rencontrent ? » (« Catherine Colliot-Thélène : La démocratie sans "démos" », *www.actua-philosophia.com*, décembre 2013, p. 2)

peuple en démocratie n'était pas lui-même traversé de mille fractures idéologiques.

- Ayant posé ce cadre, ces repères de pensée, il est aisé de classer une première conception de la citoyenneté. Je pense en effet en premier lieu à cette vision de la citoyenneté qui la résume au fait d'exercer son droit de vote. Cette vision correspond bien entendu à une conception radicalement minimale de la démocratie. Raisonnons par l'absurde : si tous les citoyens se limitaient à un tel exercice de leur citoyenneté, nos structures démocratiques seraient des coquilles complètement vides car il n'y aurait pas d'élus... Eh oui, si tout le monde se limitait précisément au vote, personne ne se présenterait. Ce qui me donne ici l'occasion de rappeler une évidence, souvent négligée : militer au sein d'un parti politique, briguer des mandats électoraux, assumer des responsabilités publiques, relèvent – en principe tout au moins – de l'engagement citoyen. D'autre part, on peut remarquer que la conception réduisant la citoyenneté à l'exercice du droit de vote est notamment portée par deux types d'acteurs en totale désaccord entre eux :
 - o Les partisans d'une démocratie centrée sur un État autoritaire. Mécontent d'une élection ? Faites profil bas pendant le mandat et retentez votre chance la prochaine fois.
 - o Ceux que j'appellerais les cyniques, qui feignent plutôt qu'ils le croient vraiment, que la citoyenneté se résume à l'exercice du droit de vote et qui ne vont donc pas voter pour cette raison. Des citoyens critiques en somme, partisans d'une vraie démocratie pour la forme, mais, dans les faits, d'une passivité sans borne.

- Quoi penser maintenant de la démocratie participative telle que Ségolène Royal en a popularisé la notion il y a quelques années ? Cette conception est construite sur la figure du « bon citoyen selon les pouvoirs publics », c'est-à-dire celui ou celle qui s'engage un peu plus que par le simple fait d'aller voter mais dans un cadre bien défini. C'est la prolifération par exemple des conseils de quartiers dans les grandes villes, autant d'organes de cette « démocratie de proximité » mis en place par les élus locaux (des conseils de quartier dotés généralement de « pouvoirs » très circonscrits, voire assez ridicules, il faut bien le dire). Parce qu'elle est

descendante, vous m'accorderez que cette promotion de la citoyenneté participe d'une conception relativement minimale de la démocratie.

- Un mot aussi sur le fait que le vocabulaire du « citoyen » et de la « citoyenneté » est totalement récusé dans certaines franges marginales de l'échiquier politique. Les milieux anarchistes et libertaires notamment rejettent l'idée même de citoyenneté comme assujettissement de l'individu à un ordre politique dominant auquel il ne doit rien et qui l'opprime. Cette vision des choses est néanmoins à classer du côté de la conception maximale de la démocratie, car dans le même temps, les prises de décisions dans ces groupes se font bien souvent selon une stricte observance des principes de la démocratie directe.

- Penchons-nous enfin sur la conception de la citoyenneté qui ressort aujourd'hui des initiatives de la dite « société civile ». L'étude du monde contemporain le montrent : plus les régimes politiques font une place aux libertés individuelles, plus on assiste en leur sein à une structuration solide et diversifiée de ce que les auteurs attentifs aux solidarités endogènes s'accordent aujourd'hui à nommer la « société civile »⁶. J'entends par « solidarités endogènes » les solidarités qui émergent de la libre association des citoyens, par contraste avec les solidarités exogènes, imposées par les pouvoirs publics, comme la Sécu par exemple. Endogène signifie « qui vient de l'intérieur, qui a une cause interne »⁷. Il y aurait bien sûr beaucoup à dire sur la notion de société civile, très ancienne et elle aussi polysémique. Mais limitons-nous ici à sa signification actuelle. En ce sens, on peut définir la société civile comme suit : « il s'agit de la société dans ses corps intermédiaires structurés et reconnus pour leur rôle actif dans la vie publique », c'est-à-dire « l'ensemble des différents collectifs qui forment un monde associatif multiple, diversifié et hétérogène »⁸. Ou encore, d'un point de vue plus économique, la société civile peut être définie comme la « sphère d'interaction

⁶ Sur l'histoire de la notion, cf. *Dictionnaire de l'autre économie*, « Société civile » par Philippe Chanial, Paris, Gallimard, 2006 pour la présente édition, p. 582 et ss. Une antique notion à la postérité multiple et disputée.

⁷ Du grec *švdov* « en dedans » (*TLFi*)

⁸ *Rapport Démocratie et société civile*, Terra nova, juin 2013, Introduction, p.14. Il est question plus précisément de « société civile organisée ».

sociale [située] entre l'économie [marchande] et l'État »⁹. C'est la fameuse triade : État / société civile / secteur marchand.

- En somme, la société civile est cette sphère d'initiatives privées composée des associations, des ONG, des collectifs qui disent se préoccuper de l'intérêt général et de la chose publique, à côté des partis politiques, des élus, des institutions publiques, des entreprises marchandes¹⁰... D'une manière qui rappelle les théories du socialisme utopique au XIXème, ses acteurs considèrent, d'une part, que « la solidarité (...) [est] un principe de protection susceptible de limiter les effets perturbateurs de l'extension de l'économie de marché »¹¹ mais d'une autre, que si la solidarité imposée par l'État devenait trop grande, elle écraserait les solidarités qui se construisent par les initiatives propres des citoyens. Un spécialiste du travail social dont j'ai entendu dernièrement une conférence expliquait en ce sens que le véritable enjeu pour un État démocratique est de favoriser ces initiatives citoyennes. Pour ceux d'entre vous qui connaissent, et parce qu'on est dans la Manche, c'est du Tocqueville dans le texte. Ce dernier écrivait en effet : « La morale et l'intelligence d'un peuple démocratique ne courraient pas de moindres dangers que son négoce et son industrie, si le gouvernement venait y prendre partout la place des associations. (...) Dans les pays démocratiques, la science de l'association est la science mère ; le progrès de toutes les autres dépend des progrès de celle-là »¹².

⁹ Selon le début de la définition classique de disciples d'Habermas dans leur ouvrage *Civil Society and Political Theory* », Jean Louyise Cohen et Andrew Arato, Cambridge, MIT Press, 1992 pour la première édition. Ceux-ci y intègrent d'ailleurs la sphère intime : la famille. La citation complète étant : « une sphère d'interaction sociale entre l'économie et l'État, qui est composée avant tout de la sphère d'intimité (particulièrement la famille), de la sphère des associations (particulièrement les associations bénévoles), des mouvements sociaux et des formes de communication publique ». « Divers autres commentateurs sont d'avis qu'une *société humanitaire* est une société civile ayant comme caractéristiques : le pluralisme, une sphère d'intimité/familiale saine, une collectivité élargie, la capacité de créer des associations bénévoles, des valeurs civiques, ainsi que l'activisme et les mouvements sociaux. Ils perçoivent les mouvements sociaux et les groupes d'entraide mutuelle comme des éléments importants de la société civile ». (« Définition et classification du secteur sans but lucratif », notes préparées pour le Comité consultatif de la recherche et des statistiques sur le secteur des organismes sans but lucratif au Canada par Paul B. Reed et Valerie J. Howe, Statistique Canada et Université Carleton, 1999, p. 26).

¹⁰ Qu'en est-il des syndicats ? A creuser. Quelques généralités cependant d'après propos tenus par Michel Chaignon le 8 10 15 : chute depuis longtemps des adhésions ; n'obtiennent plus rien de probant en France et « sont dépassés par la base » ; fonctionnement très moyen du dialogue social.

¹¹ *Dictionnaire de l'autre économie*, « Société civile » par Philippe Chaniel, Paris, Gallimard, 2006 pour la présente édition, p. 584

¹² *De la Démocratie en Amérique*, 1840, Livre II, Chapitre 5 « De l'usage que les américains font de l'association dans la vie civile »

- Certaines initiatives sont évidemment difficiles à classer, je pense notamment à ces « listes citoyennes » qui se montent dans le contexte d'élections locales en opposition aux listes menées par des professionnels de la politique... sont-elles des initiatives de la société civile ? Si elles le sont, elles cessent en tout cas de l'être au moment même où elles se retrouvent aux affaires.

- On le voit, bien que la tendance de la société civile à revendiquer son rôle citoyen ne doit pas laisser penser qu'elle a le monopole de la citoyenneté¹³, ni même du souci désintéressé pour le bien commun, la densité et la diversité d'une société civile sont à l'évidence signe de bonne santé démocratique.

- Aujourd'hui en France, au sein de la société civile, on observe sans doute pas une montée en puissance des revendications « citoyennes » mais en tout les cas une défense en tant que « citoyennes » d'un certain nombre de revendications. Voyez-vous la nuance ? Cela tient probablement aux phénomènes qui menacent la capacité des citoyens à « peser » sur l'organisation de la vie collective. Menaces notamment palpables dans le monde associatif par la situation difficile qu'il traverse. Comme je l'entendais il y a peu de la bouche d'un responsable associatif, le dialogue civil, ce dialogue entre la société civile et les pouvoirs publics, n'est d'ailleurs pas vraiment à la hauteur des enjeux. Pourtant, à la base, ça bouge, ça fourmille. Un sociologue du fait associatif observe : « chaque année naissent et se développent des milliers d'associations, où s'inventent de nouveaux lieux de définition[,] d'exercice de la citoyenneté... »¹⁴. Les difficultés financières provoquent une augmentation des mutualisations, de nouvelles solidarités associatives. Il y a aujourd'hui il me semble une prise de conscience, ou tout au moins une réaffirmation, par bon nombre d'associations de leur dimension citoyenne. Il y a je crois quelque chose de typique dans l'air du temps, ces revendications témoignent d'une mentalité caractéristique : celle ne pas tout

¹³ A propos du paradoxe de la société civile, qui ne peut exister qu'au sein d'un État ou grâce aux États, cf. *Dictionnaire de l'autre économie*, « Société civile » par Philippe Chaniel, Paris, Gallimard, 2006 pour la présente édition, p. 585-587

¹⁴ *Dictionnaire de l'autre économie*, « Associationnisme » par Philippe Chaniel et Jean-Louis Laville, Paris, Gallimard, 2006 pour la présente édition, p. 46

attendre des pouvoirs publics et donc des élus, des élections, de l'État, des institutions, de l'establishment... Ces revendications portées comme « citoyennes » incarnent une citoyenneté créatrice, entreprenante, voire désobéissante. Je vais me livrer ici à un exercice périlleux en essayant de caractériser plus avant cette manière actuelle de revendiquer la citoyenneté :

- En premier lieu, il y a donc cette idée que la citoyenneté n'est pas reposante, que dans une démocratie « les choses ne tombent pas toute faites dans le bec du citoyen ». Cela vaudrait d'ailleurs je pense dans le régime le plus démocratique qu'on puisse imaginer. La citoyenneté demeure un ensemble de droits qu'il est possible de faire valoir, une voix qu'il est possible de faire entendre sans risquer d'emblée pour sa sécurité. À vrai dire, historiquement parlant, dans le monde réel, une authentique citoyenneté n'a jamais été autre chose. Parfois je m'interroge en écoutant des copains de ma génération : qu'est-ce à la fin que cette nostalgie d'un régime politique qui n'a jamais existé, et qui n'existera jamais, d'une communauté politique dans laquelle il suffirait de maugréer du fond de son canapé pour obtenir satisfaction ? Une vérité politique demeure en démocratie : pour faire bouger les choses, les citoyens doivent être actifs dans l'espace public bien au-delà de l'exercice du droit de vote. Et cette citoyenneté créatrice dont nous parlons sait l'efficacité potentielle de ses actions précisément parce que celles-ci possèdent une dimension collective (exemple des pétitions d'Amnesty International). Bien sûr, ça ne marche pas à tous les coups, ce n'est jamais simple, ni gagné d'avance... Mais comme l'écrit Rousseau dans le *Contrat social* : « Je préfère une liberté agitée à une servitude tranquille »¹⁵.
- Il y a encore dans ces revendications portées comme « citoyennes » la figure du citoyen comme sujet politique « éclairé ». Paradoxalement, dans un monde où les citoyens n'ont jamais eu accès à autant de données, la désinformation et la propagation des théories les plus fumeuses battent leur plein. La bataille de l'information contre la

¹⁵ *Malo periculosam libertatem quam quietum servitium* (« Rousseau, *Du contrat social*, Livre III, Chapitre 4 « De la démocratie »)

désinformation doit avoir lieu, encore et toujours, pour lutter contre « l'assoupissement (...) de l'opinion publique ». L'expression est du grand philosophe allemand Jürgen Habermas qui, loin de succomber aux sirènes du « complotisme », écrivait sans concession en juin dernier : « la presse a basculé dans un journalisme d'encadrement, qui avance main dans la main avec la classe politique et se soucie du bien-être de ses clients »¹⁶.

- Il y a d'autre part dans ces revendications portées comme « citoyennes » l'idée que les citoyens peuvent œuvrer authentiquement à tous les niveaux : local, national, international. On retrouve là, d'un côté, la figure de l'humble citoyen de l'Athènes antique, soucieux de ne pas se différencier des autres, de ne pas faire montre de narcissisme, de ne pas étaler sa singularité au détriment de l'utilité publique, du bien général, et, à l'autre bout de la chaîne, le super-citoyen, l'éclaireur ou selon une expression à la mode, le « lanceur d'alerte » !
 - Dans ces revendications, il y a enfin bien sûr la conscience que les grands dogmatismes idéologiques ont fait leur temps, mais que, pour autant, la politique n'est pas cet espace consensuel postdémocratique qui consisterait simplement à « gérer les affaires ». C'est là la figure d'un citoyen tâtonnant dans la nuit noire de l'Histoire, vacciné contre la naïveté politique, mais sûr de la puissance créatrice de l'action collective.
- On peut se demander quelle est la portée philosophique de cette citoyenneté créatrice que j'ai essayé de caractériser ici ? Vivons-nous une époque nouvelle ? Une postmodernité – j'ai dit le mot plusieurs fois –, une hypermodernité ou encore une époque dont nous n'avons peut-être pas encore trouvé le nom ? Cette citoyenneté créatrice structure-t-elle déjà ce nouveau « continent démocratique » que l'historien Pierre Rosanvallon appelle de ses vœux dans son dernier ouvrage ? Rosanvallon y parle d'un quatrième « continent démocratique » à côté de l'exécutif, du législatif et du judiciaire.

¹⁶ Habermas, « La scandaleuse politique grecque de l'Europe », *Le Monde*, 24 6 15

- La philosophe contemporaine Catherine Colliot-Thélène propose à ce titre une vision tout à fait saisissante du problème en proposant de regarder la démocratie droit dans les yeux, de la démystifier¹⁷. Elle introduit pour ce faire une idée qui peut paraître choquante mais qui en toute logique est incontestable : en démocratie, l'image romantique du peuple qui gouverne, en un mot cette idée qu'il y aurait dans un État démocratique une « souveraineté populaire » est un pur mythe. Attention, elle n'invite par là aucunement, comme l'écrit un commentateur, à se laisser endormir par « les âmes chagrines qui nous annoncent la fin prochaine de la démocratie et l'avènement de nouveaux totalitarismes plus ou moins soft », non, « [sa] thèse [est] tout autre, nettement plus profonde, plus originale, et donc plus difficile à entendre : nous pouvons penser la "démocratie" sans la souveraineté populaire. »¹⁸
- Intéressant mais, en deux mots, comment faire ça ? En bref, Catherine Colliot-Thélène soutient qu'il faut déterritorialiser l'idée qu'on se fait de la démocratie. Car la démocratie tient selon elle moins à une réalité territoriale et donc à un peuple ou une nation qu'à une modalité du politique selon laquelle les individus sont des sujets de droit qui peuvent agir en tant que tels. Ainsi la démocratie est essentiellement « la constitution politique la plus favorable possible aux libertés individuelles »¹⁹.
- Cette thèse revient à dire qu'il est erroné de penser la démocratie en termes d'appartenance essentielle à un groupe, à une communauté. La démocratie tient fondamentalement à autre chose : dans « l'exigence d'égalité des droits qui [seule] brise la logique communautaire impliquée dans le postulat du peuple souverain »²⁰. Logique communautaire qui exclut bien souvent plutôt qu'elle

¹⁷ *La démocratie sans « demos »*, Paris, PUF, 2011. Dans sa note de lecture, Jean-Baptiste Le Bohec précise d'emblée : « remarquons que le titre, certes percutant, est également trompeur. Sommes-nous face à un énième appel à retrouver le peuple, à une énième dénonciation des élites qui gouvernent sans le consentement du peuple ? C'est de tout autre chose qu'il s'agit. » (« Catherine Colliot-Thélène : La démocratie sans "demos" », *www.actua-philosophia.com*, décembre 2013, p. 2)

¹⁸ Jean-Baptiste Le Bohec, « Catherine Colliot-Thélène : La démocratie sans "demos" », *www.actua-philosophia.com*, décembre 2013, p. 2

¹⁹ Jean-Baptiste Le Bohec, « Catherine Colliot-Thélène : La démocratie sans "demos" », *www.actua-philosophia.com*, décembre 2013, p. 3

²⁰ *La démocratie sans « demos »*, Paris, PUF, 2011, p. 162

n'accorde l'égalité. On le voit dans le cas des luttes des minorités. Combien de fois ne nous ressort-on pas l'argument du « c'est anecdotique », « c'est à la marge », « on s'occupe des minorités au lieu de s'occuper des vrais problèmes de la majorité des gens » (je pense par exemple à la dernière sortie de Michel Onfray dans le *Figaro*). Comme si le progrès des libertés individuelles n'était pas, historiquement, le fait de luttes périphériques contre l'inertie des masses de citoyens passifs, se contentant ou non d'aller mettre de temps à autre un malheureux bulletin dans une urne !

- Catherine Colliot-Thélène reconnaît au fond avec d'autres l'avènement d'une « démocratie postnationale » et d'une « citoyenneté postnationale »²¹, d'une citoyenneté dont la marque tient moins à une appartenance territoriale qu'à la multiplicité des réseaux auxquels l'individu est lié. C'est l'idée que la citoyenneté déborde le cadre des États et de leurs corps intermédiaires. Prenons l'exemple d'un Français lambda : habitant d'un quartier, d'une commune, d'une région, d'un pays, d'un ensemble communautaire – l'Europe –, adhérent d'associations locales, de mutuelles, d'organisations internationales... toutes ses appartenances le rattachent à des solidarités diverses, à des leviers politiques et juridiques multiples, qui font de lui un citoyen postnational.

Conclusion

- En guise de conclusion, plutôt que de tenter une réponse synthétique à la question de ce soir, je finirai par lister quelques-unes des tâches concrètes qu'une citoyenneté lucide et active peut logiquement se fixer aujourd'hui en France. Ces chantiers sont connus, et ne datent pas d'hier...
 - o Consolidation et développement de solidarités endogènes, à portée locale, nationale ou internationale
 - o Surveillance de la gestion publique
 - o Veille quant à l'application des programmes de campagne électorale

²¹ Catherine Colliot-Thélène, *La démocratie sans demos*, Paris, PUF, 2011, p. 163-164

- Lutte contre la propension des élus à devenir des professionnels de la politique
- Production d'informations fiables, au niveau local notamment (et lutte contre les superstitions contemporaines)